

ARRETE N° 192/2025/AT

ARRETE DU MAIRE

Le Maire déléguée de Livarot, commune historique de Livarot-Pays d'Auge,

VU la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-4,

VU les articles R 411-8 du Code de la Route,

VU le code de la voirie routière,

VU l'article 610-5 du Code Pénal,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 4 Novembre 1967.

VU les arrêtés subséquents portant sur la modification ou de révision des parties 1 à 8 du livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de la société lunyx illuminations qui se trouve au 4622, Chemin de la Longueraie, 27410 MESNIL-EN-OUCHÉ.

CONSIDERANT LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A LIVAROT 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE POUR LA POSE, DEPOSE ET REGLAGE DES ILLUMINATIONS DE NOEL

CONSIDERANT QU'IL Y EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS LORS DE CETTE OCCUPATION ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans le cadre du montage, démontage et réglage des illuminations de noel, la société lunyx illuminations est autorisée à occuper le domaine public dans les rues du centre ville de Livarot 14140 Livarot Pays d'Auge du **Mercredi 1^{er} Octobre 2025 au Vendredi 27 Février 2026.**

ARTICLE 2 : la société lunyx illuminations est autorisée à stationner un manitou sur le domaine public pour la manutention.

ARTICLE 3 : Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

ARTICLE 4: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Police Municipale,
- Aux services Techniques de Livarot-Pays d'Auge

Fait à LIVAROT-PAYS D'AUGE, Le 23 Septembre 2025.

Le Maire Déléguée de LIVAROT,

Vanessa BONHOMME

